



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 21 juin 2019
N°1294

COMMUNIQUE DE PRESSE

Remise du rapport de Patrick de Cambourg sur l'information extra-financière des entreprises :

« une ambition et un atout pour une Europe durable »

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, a reçu le rapport établi par **Patrick de Cambourg**, président de l'Autorité des normes comptables, à l'issue de sa mission sur le développement de l'information extra-financière des entreprises.

Intitulé "*Garantir la pertinence et la qualité de l'information extra-financière des entreprises : une ambition et un atout pour une Europe durable*", le rapport dresse le constat de la forte dynamique de développement de l'information extra-financière des entreprises, en complément de l'information comptable et financière, pour éclairer les parties prenantes sur leur performance sociale, environnementale et sociétale.

Le rapport propose une avancée décisive, au niveau européen et international, pour structurer le reporting extra-financier et apporter des garanties élevées de fiabilité et de pertinence, tout en offrant une comparabilité accrue. Ce chantier de normalisation, qui a vocation à être entrepris au niveau européen, sera conduit en lien direct avec l'ensemble des parties prenantes, sous l'égide des pouvoirs publics.

Bruno Le Maire a déclaré : "*Le développement d'un référentiel de reporting extra financier de haute qualité, fondée sur les meilleures pratiques, est désormais indispensable pour stimuler la performance sociale et environnementale des entreprises et engager notre économie dans un chemin de croissance durable. C'est également la clé du développement d'une finance responsable, pleinement mobilisée en faveur de la transition énergétique. Pour être fructueux, ce chantier doit être engagé au niveau européen. En s'appuyant sur les travaux de Patrick de Cambourg, la France portera des propositions fortes en ce sens en vue la prochaine mandature européenne*".

Consulter le rapport sur le [site de l'Autorité des normes comptables](#)

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr